

SEANCE DU 18 FEVRIER 2016

Présents : MM M^{mes} Alaux, Anselme, Blanc, Bressand, Carsi, De Munter, Echerbault, Folcher, Gonzalez, Gotti, Granziera, Grimal, Millerand, Pezzot, Sébastianelli, Trapied, Zanchetta

Excusés : Alain Guilleminot ayant donné pouvoir à Corinne Gonzalez
Amandine Papin ayant donné pouvoir à Nadia de Munter
Jérémy Saez ayant donné pouvoir à Marie Odile Folcher
Edmond Vintillas ayant donné pouvoir à Marie-Christine Alaux
Nathalie Albaladejo ayant donné pouvoir à Laurence Gotti
Colette Descamps ayant donné pouvoir à Jean-Philippe Millerand

1 - Vote des comptes administratifs 2015 et des comptes de Gestion :

1. Adoption du Compte Administratif de la Commune : Exercice 2015.

Le Conseil Municipal, par 22 voix pour, adopte le Compte Administratif de la Commune pour l'exercice 2015, arrêté comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	1 545 093.84	941 742.98
RECETTES	1 888 947.38	1 105 796.86
EXCEDENT	343 853.54	164 053.88

2. Adoption du Compte de Gestion du Receveur : Exercice 2015.

Le Conseil Municipal, à 23 voix pour, adopte le Compte de Gestion du Receveur pour l'exercice 2015 dont les écritures sont conformes à celles du Compte Administratif pour le même exercice

3. Adoption du Compte Administratif du Budget Assainissement : Exercice 2015.

Le Conseil Municipal, par 19 voix pour, 3 abstentions (Albaladejo, Blanc, Gotti), adopte le Compte Administratif du budget Assainissement pour l'exercice 2015, arrêté comme suit :

	EXPLOITATION	INVESTISSEMENT
DEPENSES	62 529.27	62 172.85
RECETTES	132 159.76	111 007.14
EXCEDENT	69 630.49	48 834.29

4. Adoption du Compte de Gestion du Receveur : Exercice 2015 pour le budget Assainissement.

Le Conseil Municipal, à 20 voix pour, 3 abstentions (Albaladejo, Blanc, Gotti), adopte le Compte de Gestion du Receveur pour l'exercice 2015 du budget Assainissement, dont les écritures sont conformes à celles du Compte Administratif pour le même exercice.

2 - Création de CDD pour surcroît de travail aux services techniques

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de créer un emploi non permanent d'agent polyvalent aux services techniques, pour un accroissement temporaire d'activité à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires au 1^{er} AVRIL 2016 pour une durée de 3 mois renouvelable 1 fois.

3 – Contrats d'été

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de créer trois emplois non permanents d'agent polyvalent aux services techniques, pour un accroissement temporaire d'activité à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires, du 4 juillet jusqu'à la fin du mois d'août.

4 - Demandes de subventions

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, charge le maire de déposer les demandes de subventions présentées ci-dessous :

- 1) Travaux de réaménagement et mise aux normes PMR du cimetière : 100 283 € HT
- 2) Travaux d'aménagement accès au city-stade : 4 398.14 € HT
- 3) Travaux de rénovation des façades, de la toiture et des menuiseries du bâtiment café : 54 410.13 € HT
- 4) Travaux de rénovation des façades, du muret et des menuiseries du logement de fonction : 24 214.53 € HT
- 5) Travaux de remise en état des courts de tennis : 7 208.64 € HT
- 6) Travaux de rénovation de la toiture, de la zinguerie et des menuiseries du lavoir : 37 265.28 € HT
- 7) Fourniture et pose rideaux roulants et four à la cantine : 9 697.95 € HT

5 - Inscription au programme travaux 2016 d'urbanisation du Conseil Départemental : RD77F/RD77B

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- accepte l'inscription au programme d'urbanisation 2016 du Conseil Départemental le prolongement de l'urbanisation de la RD77F, du PR 0 au PR 0,250, et la jonction avec la RD77B, du PR 1,550 au PR 1,625, pour un montant de 224 420 € HT

- charge le Maire de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne sur le montant total des travaux,

- autorise le maire à signer la convention pour la réalisation des travaux dans les emprises routières départementales

- approuve le plan de financement suivant :

* subvention du Conseil Départemental de la Haute-Garonne

* fonds communaux : autofinancement